

# APPEL À CANDIDATURE ARTISTIQUE

## Programme de résidence et de sensibilisation à l'art contemporain ARTS & SCIENCES

Date limite : 17 août 2020

**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**

SEPTEMBRE 2020-MARS 2021  
EN COLLABORATION AVEC UN LABORATOIRE

.....

L'université de Franche-Comté souhaite être un lieu de rencontres et d'expérimentations culturelles.

Via le Service sciences arts et culture, elle pilote différentes actions à destination d'un public large: étudiant·e·s, grand public et scolaires. Expositions, événements de vulgarisation scientifique, résidences d'artistes, rencontres, animations et ateliers, sont autant d'outils et de dispositifs pour permettre à chacun de s'enrichir tout en exerçant un regard critique et de participer ainsi à l'évolution de nos sociétés.

### SPÉCIFICITÉS

#### Arts & sciences

L'université accueille des artistes en « résidence », en lien avec la vie des laboratoires et les travaux de recherche qui y sont menés. En 2020, l'université propose à un·e ou plusieurs artistes de travailler en collaboration avec des chercheur·e·s du laboratoire ThéMA (UMR 6049 - CNRS, UBFC). ThéMA est un laboratoire de recherche spécialisé en géographie théorique et quantitative. Il s'organise en trois axes thématiques : (1) Paysage et cadre de vie, (2) Mobilités, Ville et Transports, (3) Intelligence Territoriale. Les recherches menées au sein de ThéMA portent sur la conception, le développement, l'utilisation et la valorisation des méthodes quantitatives pour l'analyse des structures et dynamiques spatiales.

#### Thématique

L'université propose de développer un travail de création artistique autour du RÉSEAU.

L'artiste ou les artistes sélectionné·e·s ont dans ce cadre la liberté de créer une œuvre en fonction de leur démarche afin de permettre une lecture artistique personnelle des enjeux qu'ils identifieront dans leur collaboration avec le laboratoire. Il s'agit ici de favoriser la réflexion et un imaginaire par l'échange et un autre regard.

#### Programme de sensibilisation auprès du public étudiant et du grand public

Chaque projet développé est l'occasion pour l'université de sensibiliser les étudiants et le grand public à l'art contemporain et aux différentes démarches de création artistique. Dans la continuité du travail de création, l'artiste ou les artistes sont invité·e·s à participer à une action en lien avec un·e enseignant·e-chercheur·e et des étudiant·e·s pour développer un projet de découverte et de pratique artistique. Les objectifs et la restitution du projet sont construits avec l'enseignant·e-chercheur·e qui le coordonne. L'action peut prendre des formes très variées en fonction de la démarche personnelle de l'artiste (exposition, livre d'artiste, photographie, impression artisanale, installation, ...). Prévoir un temps de restitution du travail effectué avec les étudiant·e·s.

Un second temps de rencontre est programmé, avec le laboratoire, pour présenter le travail et le processus de création au grand public. L'artiste est invité à faire des propositions permettant de valoriser cette résidence.

.....

.....

## MODALITÉS D'ACCUEIL

### Calendrier prévisionnel

À préciser avec le ou les artiste(s) et le laboratoire

#### Début septembre 2020:

- visite du laboratoire et rencontre avec les chercheur·e·s et l'enseignant·e-chercheur·e

#### Janvier à mars 2021:

- 21 heures d'intervention auprès des étudiant·e·s à répartir avec l'enseignant·e-chercheur·e et restitution du projet
- production et création de l'œuvre

#### Du 5 au 11 avril 2021:

- présentation de l'œuvre réalisée et restitution du workshop étudiant, rencontre avec le grand public dans le cadre des Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur.

#### Printemps ou automne 2021:

- présentation de l'œuvre durant 4 jours lors de la biennale arts & sciences\*.

## DOTATIONS

### Résidence et Création

Le budget alloué pour la création est de 4500€ TTC. Cette somme doit couvrir l'intégralité des dépenses (réalisation de l'œuvre, frais de déplacements, repas et droits d'auteur). L'hébergement est pris en charge par l'université de Franche-Comté.

### Sensibilisation

Le budget alloué pour la sensibilisation est de 2000 € TTC. Cette somme couvre 21 heures d'intervention auprès des étudiants ainsi que le matériel nécessaire à la réalisation du projet, et 2 heures de rencontre avec le grand public.

### Propriété des œuvres

L'œuvre réalisée reste la propriété des candidats. Les droits d'exploitation de l'œuvre sont cédés à l'université de Franche-Comté durant le temps de son implantation sur le site d'exposition en avril 2021, et dans un second temps lors de la biennale arts et sciences durant 4 jours au printemps ou à l'automne 2021. Une convention est signée entre l'artiste et l'université de Franche-Comté.

## SÉLECTION

L'artiste sera sélectionné·e par un jury constitué de professionnel·le·s des arts et du domaine culturel.

## CRITÈRES

- Être un·e artiste professionnel·le possédant un numéro siren et pouvant facturer des prestations, des honoraires ou des droits d'auteurs
- être résident en France
- avoir terminé ses études et développé une pratique artistique personnelle
- exigence et originalité de la démarche
- capacité à s'investir dans un programme de sensibilisation à l'art contemporain auprès des étudiants et du grand public
- curiosité et intérêt pour les sciences.

## DOCUMENTS REQUIS

**Le dossier au format PDF de 10 Mo maximum, devra être entièrement transmis par courriel (liens de téléchargement périssables non acceptés).** Le dossier doit contenir les éléments suivants:

- curriculum vitæ
- présentation de la démarche artistique
- portfolio présentant 10 à 20 images numériques de vos réalisations et autres liens vers des documents audiovisuels si nécessaire
- tout autre document pertinent.

## CALENDRIER DE SÉLECTION

Date limite de réception des dossiers de candidatures: lundi **17 août 2020**

Date du Jury: 1<sup>ère</sup> semaine de septembre 2020

\*Les dates seront précisées ultérieurement en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

.....

## PRÉCISION SUR LA SITUATION SANITAIRE

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, il n'y aura pas d'annulation de la résidence. Si la situation ne permet pas une présence de l'artiste au sein du laboratoire, le travail et les échanges avec celui-ci seront envisagés sous forme numérique. L'artiste doit donc s'assurer d'une connexion internet fiable, notamment pour le transfert de fichiers importants ou pour la réalisation de visio-conférences.

.....

### FAITES PARVENIR VOTRE DOSSIER À

Élodie Méreau, chargée de projets culturels  
[elodie.mereau@univ-fcomte.fr](mailto:elodie.mereau@univ-fcomte.fr)

#### Objet du mail

NOM Prénom - Candidature création et sensibilisation arts & sciences

Vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Merci de vérifier que vos dossiers sont complets avant envoi.

#### Contact et informations supplémentaires

06 23 41 85 98

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ  
SERVICE SCIENCES ARTS ET CULTURE  
Maison des étudiants  
36 A avenue de l'Observatoire  
25000 Besançon

[www.univ-fcomte.fr](http://www.univ-fcomte.fr) (rubrique culture et sciences)

**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**

